

# Réseaux sociaux Démocratie 2.0 ?

## Des réseaux aux fonctionnements déclencheurs

Les réseaux sociaux – Facebook, Twitter –, les blogs ont joué un rôle majeur de mise en valeur des événements, de leur amplification, de leur validation en temps réel. Ils ont rythmé les mobilisations, précipitant dans les rues par milliers « facebookers » et autres « tweeters », un peu à la façon des radios en France durant les événements de mai 1968. Un peu... Car leur rôle ne se résume pas à cela. Les protagonistes de la blogosphère n'ont pas qu'accompagné : ils ont aussi joué un rôle de déclencheur, bien en amont des événements proprement dits.

## La démocratie au défi de son élargissement

L'élargissement des usages de l'espace public ou les modifications dans les procédures de délégation ou de décision qu'Internet favorise ne sont pas sans poser problème. Mais ces transformations s'inscrivent dans un mouvement plus général d'augmentation des marges de manœuvre d'individus qui, loin de se limiter à la défense de leurs intérêts personnels, participent au développement de multiples espaces de discussion et de coopération dans les réseaux sociaux de l'Internet et les sites du Web 2.0

## Un cybersyndicalisme en construction ?

Animés par des syndiqués, des collectifs ou des syndicats, les blogs Cgt seraient aujourd'hui au nombre de huit cents. Pourquoi se sont-ils montés ? Quels peuvent en être les usages ? Qu'apportent les réseaux sociaux à l'activité syndicale classique ? Expériences et témoignages avec notre table ronde.

CHRISTOPHE PETIT TESSON / MAXPPP



### SOMMAIRE

**MAGHREB :**  
**LA CATALYSE INTERNET**  
PAGES 17-19

**REPÈRES**  
PAGE 20

**POINT DE VUE**  
**D'ALEXIS LEMAIRE**  
**PARCOURS :**  
**DE FACEBOOK À LA CGT**  
PAGE 21

**INTERNET ET DÉMOCRATIE :**  
**VICE DE L'AMATEURISME**  
**OU VERTU DU COLLECTIF ?**  
PAGES 22-23

**TABLE RONDE**  
PAGES 24-27



## Maghreb : la catalyse Internet

Sur la pancarte brandie à bout de bras, un ordinateur. Dessous, en grosses lettres : « Ceci est notre arme. » La photo a fait le tour du monde, hommage rendu en boucle à l'ordinateur par d'autres ordinateurs, à un réseau par d'autres réseaux. Prise sur l'avenue Habib-Bourguiba, à Tunis, elle est devenue l'emblème d'une des dimensions les plus frappantes des révolutions arabes : l'usage d'Internet comme instrument de rébellion. Les réseaux sociaux – Facebook, Twitter –, les blogs ont en effet joué un rôle majeur de mise en valeur des événements, de leur amplification, de leur validation en temps réel. Ils ont rythmé les mobilisations, précipitant dans les rues par milliers « facebookers » et autres « tweeters », un peu à la façon des radios en France durant les événements de mai 1968. Un peu... Car leur rôle ne se résume pas à cela. Si un intellectuel comme Abdelwahab Meddeb parle de « révolution par les blogs »<sup>(1)</sup>, c'est que les protagonistes de la blogosphère n'ont pas qu'accompagné : ils ont aussi joué un rôle de déclencheur, bien en amont des événements proprement dits.

« Je ne suis pas un héros, vous êtes les héros, c'est vous qui êtes restés sur la place » : l'adresse de Wael Ghonim à la population rassemblée place Tahrir, et qui l'acclame, illustre le rapport dynamique qui s'est construit, tant en Egypte qu'en Tunisie, entre la population de la blogosphère et la population tout court. Wael Ghonim, chef du marketing de Google au Moyen-Orient, administre une page Facebook appelée « Nous sommes tous Khaled Saïd », du nom d'un jeune homme battu à mort par les policiers d'Alexandrie. Wael Ghonim avait appelé à une manifestation de masse, sur le modèle de ce qui s'était passé en Tunisie ; arrêté et mis au secret, il était devenu par-là même l'icône de la démocratie réclamée par les Egyptiens. L'activité de Wael Ghonim « précède » donc les manifestations, alors même qu'elle leur fournit un point de référence, un drapeau. On retrouve le même schéma en Tunisie avec le sacrifice par le feu de Mohamed Bouazizi, jeune diplômé au chômage, devenu marchand de rue et acculé à la misère par la réquisition policière de son stock de marchandises. Là encore, de ...

Les protagonistes de la blogosphère n'ont pas qu'accompagné : ils ont aussi joué un rôle de déclencheur, bien en amont des événements proprement dits.

(1) Abdelwahab Meddeb, né en 1946 à Tunis, est un écrivain, poète et animateur de radio franco-tunisien. Directeur de la revue internationale et transdisciplinaire *Dédale*, il enseigne la littérature comparée à l'université Paris-X.

## Maghreb : la catalyse Internet

... nombreux blogueurs avaient été arrêtés par les autorités de Ben Ali bien avant les manifestations de masse. Zouhair Yahyaoui, créateur du site Tuneszine, mort en 2005 d'une crise cardiaque durant sa détention, Fatma Arabicca, arrêtée en 2009, témoignent de la création d'une « bulle » d'activité démocratique dont le développement n'a pu être endigué par la censure officielle. Ce n'est pas faute d'y avoir mis les moyens ! Sous Ben Ali, quelque six cents ingénieurs sont dévolus à la censure téléphonique et satellitaire, sans parler d'une police dont l'omniprésence « offensive » n'a guère d'équivalent que dans l'ex-Rda. Les partis, la presse parlent d'une seule voix, celle du président. Seules deux forces organisées résistent : le syndicalisme, qui réussit à demeurer plus ou moins pluraliste, et la Ligue des droits de l'homme tunisienne, dans des conditions qui lui interdisent quasiment toute activité.

Le Web devient alors la seule agora possible et draine les éléments les plus qualifiés, les plus dynamiques, impatients de s'exprimer librement, sans attendre une hypothétique victoire politique. Pour autant, cette « bulle démocratique » ne vit pas « hors sol » : certaines de ses figures sont des « héritiers » ; la professeure d'anglais qui a créé « A Tunisian Girl » – récompensé à Bonn par le prix international du meilleur blog 2011 – se réclame d'une extraction militante, de parents emprisonnés sous Bourguiba, a milité pour Amnesty... Bref, la censure et la répression ont paradoxalement favorisé l'émergence d'une blogosphère animée par des personnalités exigeantes, attentives, inorganisées, pour qui la liberté d'expression est l'alpha et l'oméga.

Paradoxalement, le gouvernement de Ben Ali a lui-même contribué à cette émergence. Il a

Le Web surgit comme la seule agora possible et draine les éléments les plus qualifiés, les plus dynamiques, impatients de s'exprimer librement, sans attendre une hypothétique victoire politique.



AHMED ASAD / AP/IMAGES / MAXPPP

toujours veillé à afficher sa « modernité », notamment en jouant la carte du développement d'Internet : universités, laboratoires, établissements du secondaire sont tous connectés. En 2010, le pays comptait quelque 3,6 millions d'internautes. Et il suffit d'avoir lu la presse écrite sous Ben Ali pour comprendre la floraison de journaux en ligne, dont un million de pages sont visitées mensuellement. De fait, sur ces journaux, l'information est soumise à la correction et à la validation de milliers d'internautes, en temps réel, soit aux antipodes de la censure et de l'autocensure de la presse officielle. Cet engouement fait écho à la nouvelle donne médiatique créée dans toute la région par Al Jazeera, télévision en langue arabe de qualité, qui « joue » l'information et touche un public plus large, plus populaire que celui des réseaux sociaux. La croissance de cette « toile » aboutit à créer un espace public, caractérisé par des flux d'information, qui « recouvre » l'espace public réel. Car le blog déplace le lieu convenu du débat officiel et l'inscrit à la fois dans l'ubiquité et dans la proximité. Ce faisant, il épouse une autre composante de la vie publique : le mécontentement social.

Depuis plusieurs années, chômage, vie chère et bas salaires entraînent grèves et manifestations. Les revendications touchent d'ailleurs toutes les classes sociales : les pharmaciens sont en grève à 80 % en 2009 avec d'autres professions libérales, et les défilés, *sit-in*, rassemblements et grèves se multiplient. Pour le seul mois d'avril de l'année 2010, on ne compte pas moins de cent onze mouvements sociaux. Les animateurs de ces mouvements sont souvent des collectifs autonomes ou des organisations de la société civile ayant largement accès... à Internet. Dans ce contexte, la grève des mineurs de Redeyef, dans l'ouest du pays, et l'effroyable répression qui s'abat sur la population de la région cristallisent une limite, un « pas plus loin » non formulé mais puissant. Reste à savoir ce qui fait que « cela marche » et fait descendre des dizaines de milliers de personnes dans les rues. C'est largement affaire de circonstances. On voit pourtant, de Tunis au Caire, se dessiner un schéma : au départ, un acte isolé, individuel, tragique, qui implique un jeune dont la vie est gâchée. Un fait-divers à forte capacité de projection collective. La publication de cette information et sa prise en charge par les réseaux valide cette appropriation populaire ; elle traduit cette idée vécue simultanément par des dizaines de milliers de personnes que c'est leur vie à eux qui est gâchée. Le fait-divers se mue alors en un récit collectif porteur de sens, et l'émotion devient le levain d'un flux d'information qui fait politique et cherche à se cristalliser. Or, dans la dictature tunisienne comme dans l'Etat policier égyptien, il n'existe ni institutions, ni relais ou lieux alternatifs de médiation ou de confrontation démocratique permettant cette cristallisation. La rue, bien que dangereuse, finit par s'imposer comme le lieu légitime de la parole démocratique et du



PHILIPPE DE FOULPIQUET / MAXPPP

**Les révolutions tunisienne et égyptienne ont démontré, à la surprise générale, la possibilité pour les utilisateurs des « nouvelles » technologies de créer de nouvelles formes de collaboration civique « horizontales », en opposition à des modes de gestion autoritaires.**

conflit. Le bras de fer commence alors. A l'issue de cette phase, et il faut le souligner, la plupart des blogueurs restent fidèles à leur rôle, à leur mission de déclencheurs-accompagnateurs du mouvement. Une fois la parole libérée et devenue politique, ils retournent la faire vivre sur Internet, lequel conserve un rôle majeur mais voit sa fonction d'accélérateur ou de leader considérablement diminuée.

Ces épisodes vérifient la thèse de Clay Shirky, spécialiste américain des usages numériques, pour qui : *« Les outils ne deviennent socialement intéressants que quand ils deviennent technologiquement ennuyeux. Le premier appel téléphonique n'a pas transformé le monde, mais c'est quand suffisamment de gens ont arrêté d'y faire attention que le monde en a été transformé <sup>(2)</sup>. »* Les révolutions tunisienne et égyptienne ont démontré, à la surprise générale, la possibilité pour les utilisateurs des « nouvelles » technologies de créer de nouvelles formes de collaboration civique « horizontales », en opposition à des modes de gestion autoritaires. En mettant en

œuvre une sorte de participation décentralisée, qui circule des citoyens vers d'autres citoyens plutôt que vers l'Etat ou l'entreprise. De ce point de vue, la leçon vaut largement au-delà de la Méditerranée, et l'on sait que les régimes forts, un peu partout dans le monde, se sont intéressés de très près à ces événements afin d'éviter qu'ils se reproduisent à domicile.

L'arrivée du chemin de fer, au XIX<sup>e</sup> siècle, avait amené quelques esprits humanistes et optimistes à formuler l'idée que cette invention signait la fin des conflits entre nations. Les gens allaient voyager, mieux se connaître et s'apprécier, renonçant par-là même à tout conflit armé. L'histoire a montré ce qu'il fallait en penser. Internet et sa floraison démocratique au Maghreb pourraient tout aussi bien engendrer le même type d'illusion. Il faut se rappeler que, il n'y a pas si longtemps, Google, YouTube et Yahoo! s'étaient déshonorés en passant accord avec divers gouvernements autoritaires, dont le chinois. Google avait notamment accepté des arrangements avec la censure de Pékin. De son côté, Yahoo! avait livré à la police de Pékin l'identité d'un dissident anonyme utilisateur de sa messagerie. S'il semble difficile de revenir à cette situation, rien n'indique que l'avenir soit radieux. L'e-G8 qui a précédé le G8 de Deauville a au contraire clairement montré la prédominance des logiques purement mercantiles de l'usage du Net. Il n'est pas fatal que la démocratie y trouve son compte. Garantir que l'Internet demeure un espace de liberté est donc un enjeu de première importance ; les révolutions arabes ont eu, entre autres mérites, celui de nous le rappeler avec force.

(2) Libération du 9 mai 2011.

**IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS, GOOGLE, YOUTUBE ET YAHOO! S'ÉTAIENT DÉSHONORÉS EN PASSANT ACCORD AVEC DIVERS GOUVERNEMENTS AUTORITAIRES, DONT LE CHINOIS.**

Louis SALLAY

## biblio

• **Dans les revues :**  
**LES RÉPERTOIRES D'ACTION  
TÉLÉMATIQUES DU NÉO-  
MILITANTISME**, FABIEN GRANJON,  
REVUE "LE MOUVEMENT SOCIAL",  
N° 200, JUILLET-SEPTEMBRE 2002.

**LA PERSUASION À  
L'HEURE D'INTERNET.  
QUELQUES ASPECTS DE LA  
CYBERPROPAGANDE**, VIVIANE  
SERFATY, REVUE "VINGTIÈME SIÈCLE",  
N° 80, OCTOBRE-DÉCEMBRE 2003.

**LES SYNDICATS À L'HEURE DES  
RÉSEAUX**, FRANCK BIÉTRY, "REVUE  
FRANÇAISE DE GESTION", AVRIL 2005.

**VIVRE À TEMPS RÉELS,  
LE RENOUVELLEMENT  
DES PRATIQUES MILITANTES  
AUTOUR DES TIC EST-IL  
POSSIBLE AU SEIN DES PARTIS  
DE GOUVERNEMENT?**, GODEFROY  
BEAUVALLÉ ET MAURICE RONAI, REVUE  
"RÉSEAUX", N° 129-130, JUILLET 2005.

• **Dans les livres :**  
**MÉDIAS ET PROTESTATION  
COLLECTIVE**, ERIK NEVEU, "PENSER  
LES MOUVEMENTS SOCIAUX. CONFLITS  
SOCIAUX ET CONTESTATIONS DANS LES  
SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES", SOUS  
LA DIRECTION D'OLIVIER FILLIEULE, ERIC  
AGRIKOLIANSKY ET ISABELLE SOMMIER,  
EDITIONS LA DÉCOUVERTE, MAI 2010.

## web

• Sur <[www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/](http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/)>, un article sur « Le Design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0 ».

• Sur <<http://leclub.aef.info/idees/les-articles/205-les-confederations-syndicales-survivent-elles-aux-reseaux-sociaux.html>>, un article d'Hubert Landier, « Les Confédérations syndicales survivent-elles aux réseaux sociaux ? ».

• Sur <[www.laviedesidees.fr/Internet-un-outil-de-la-democratie.html](http://www.laviedesidees.fr/Internet-un-outil-de-la-democratie.html)>, un article de Patrice Flichy, « Internet, un outil de la démocratie ? ».

• Sur <[www.internetactu.net/2010/10/11/reseaux-contre-hierarchies-liens-faibles-contre-liens-forts/](http://www.internetactu.net/2010/10/11/reseaux-contre-hierarchies-liens-faibles-contre-liens-forts/)>, un article de Hubert Guillaud sur « Réseaux contre hiérarchies, liens faibles contre liens forts ».

FACEBOOK ET TWITTER  
L'incroyable décision du Csa

Sur ordre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, interdiction est faite désormais aux radios et télévisions de prononcer les mots « Twitter » et « Facebook » sous peine d'être poursuivies pour publicité clandestine. Se fondant sur une loi de 1992, le Conseil suggère d'utiliser à la place le terme générique « réseaux sociaux ». Pourquoi ces deux médias, et ces deux médias seulement, et pourquoi pas non plus YouTube et DailyMotion, Google et Microsoft Messenger, des marques abondamment citées elles aussi dans les médias, ou encore les sites Internet des journaux papier ? La Csa ne l'explique pas, se contentant d'invoquer le « business » qui s'organise autour des réseaux sociaux destinés à capter des flux publicitaires. « Ce sont des milliards de capitalisations bour-

sières qui sont en jeu. On ne peut pas privilégier un réseau par rapport à un autre car cela reviendrait à évincer la concurrence », a expliqué Christine Kelly, conseillère en charge de la publicité au Csa. Un argument qui ne convainc pas les blogueurs, internautes et autres spécialistes du Web. « Ce que révèle la décision du Csa, c'est le double phénomène du désarroi des responsables politiques et administratifs devant la perte de contrôle qu'induisent les réseaux sociaux, et sans doute un vieux fond d'anti-américanisme face à deux success stories Internet qui viennent d'outre-Atlantique », dénonçait il y a peu Pierre Haski, cofondateur du site Rue89.

Lire l'article de Pierre Haski sur <[www.rue89.com/2011/06/05/facebook-et-twitter-interdits-a-la-tele-la-decision-absurde-du-csa-207903](http://www.rue89.com/2011/06/05/facebook-et-twitter-interdits-a-la-tele-la-decision-absurde-du-csa-207903)>.

SOCIÉTÉ CIVILE  
Internet : un droit d'accès pour tous

Absents du forum « e-G8 » organisé par la présidence française juste avant le sommet de Deauville de la fin mai, plusieurs représentants de la société civile, membres de Digital Democracy, European Digital Rights, Electronic Frontier Foundation, Reporters sans frontières, la Quadrature du Net ou Attac, ont fait connaître dans une déclaration commune leurs revendications : la neutralité d'Internet, une limitation de la responsabilité des intermédiaires dans le monde numérique et la propriété intellectuelle, la liberté et la fin de la censure sur le Net. Inquiets de la tendance croissante de pays à couper l'accès à Internet et aux réseaux de téléphonie mobile à leurs

citoyens en période de crise, comme cela s'est passé dernièrement ou se passe encore en Egypte, en Libye, en Iran, en Chine, au Népal, en Birmanie ou en Syrie, ils ont réclamé un droit d'accès à tous et pour tous sur la toile. Profondément préoccupés « de voir les intérêts des grandes entreprises dominer les discussions pendant les sommets du e-G8 et du G8 », ils ont demandé « d'agir maintenant pour soutenir et défendre les principes de liberté d'Internet et des "droits numériques", pas simplement pour les citoyens de vos pays, mais pour les peuples du monde entier ».

Pour en savoir plus : <[www.laquadrature.net/fr/declaration-de-la-societe-civile-au-g8-et-e-g8](http://www.laquadrature.net/fr/declaration-de-la-societe-civile-au-g8-et-e-g8)>.

ENTREPRISE  
Réseaux sociaux : ne pas risquer le licenciement

A la fin novembre 2010, le conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt avait jugé valable le licenciement par Alten de deux de ses salariés qui avaient émis sur Facebook des critiques à l'encontre de leur hiérarchie et de l'entreprise. Sur quelle base les conseillers s'étaient-ils prononcés ? Le tribunal a considéré que les propos publiés sur le mur d'un des salariés étaient publics car accessibles aux « amis d'amis », ces propos perdant par-là même leur caractère privé du fait qu'ils étaient accessibles à des personnes non concernées par la discussion. Si un fait relevant de la vie privée ne peut

caractériser une faute du salarié, cette protection, dit le droit, s'arrête lorsque la correspondance est diffusée et que les propos d'un salarié causent un trouble objectif caractérisé au sein de l'entreprise. Sur Facebook comme ailleurs, prévient l'avocate Isabelle Boukhris, « le salarié reste tenu envers l'employeur d'une obligation née du contrat de travail qui est permanente et par conséquent se poursuit même en dehors du travail : l'obligation de loyauté ».

Pour en savoir plus : <[www.village-justice.com/articles/Facebook-droit-travail-Isabelle,7952.html](http://www.village-justice.com/articles/Facebook-droit-travail-Isabelle,7952.html)>.



ODILON DIMIER / MAXPPP

## point de vue ALEXIS LEMAIRE

VRP, SYNDIQUÉ À LA FÉDÉRATION CGT  
DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE

Propos recueillis par Christine LABBE

# Parcours : de Facebook à la Cgt

C'est par l'intermédiaire du réseau social qu'Alexis Lemaire, jeune commercial de vingt-quatre ans, a pris contact avec la Cgt. Témoignage.

« **Mon parcours n'est pas banal.** J'ai fait une première année de Bep "logistique et commercialisation". Mais, à dix-sept ans, à la suite d'ennuis familiaux, j'ai dû arrêter mes études, me retrouvant dénué de tout soutien et de logement. En six-sept ans, j'ai pourtant fait du chemin. J'ai aujourd'hui vingt-quatre ans, vis à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, et suis devenu Vrp, après avoir fait toutes sortes de boulots dans le bâtiment, la manutention ou comme vendeur-livreur sur les petites routes du Comminges pour une société de literie située à Saint-Gaudens. Je suis désormais syndiqué à la Fédération Cgt des professionnels de la vente, et j'ai été le plus jeune délégué au dernier congrès de l'Ugict-Cgt à Vichy. Mais c'est petit à petit que je me suis "réveillé", que s'est progressivement effacé "l'hurluberlu" que j'étais au cours de ces premières années, au gré notamment de plusieurs rencontres. Celle, en particulier, avec une amie à l'occasion de la mobilisation contre le Cpe, à Saint-Gaudens puis à Toulouse. Ses parents étaient syndiqués à la Cgt; j'ai pris beaucoup exemple sur eux, j'ai appris, discuté... Au bout du compte, cette période m'a permis d'évoluer, de construire de nouvelles idées pour entrer dans une autre dynamique.

» Peu après, alors que j'avais perdu mon permis et mon emploi, j'ai investi dans un ordinateur. J'ai commencé à "pianoter" et, avec un ami, nous nous sommes intéressés à l'actualité, nous nous sommes posé beaucoup de questions sur l'utilité des partis politiques, des associations ou des syndicats. J'ai alors créé un groupe Facebook dont l'objectif était de faire émerger de nouvelles idées à destination des partis, des syndicats, des associations, afin qu'ils communiquent en dépit de leurs divergences d'opinions et de leurs luttes internes. Via un fonctionnement en "réseau" dans le réseau, nous voulions recueillir un maxi-

mum d'informations, proposer des débats sur d'autres groupes affiliés au mien, faire entendre la voix des gens, notamment des jeunes, sur toutes sortes de sujets : l'économie, l'immigration, le travail, la culture, l'éducation, le syndicalisme... Notre groupe, qui fonctionnait avec une dizaine d'administrateurs, a compté quelque 580 contacts en un mois et peut accueillir jusqu'à un maximum de 4 600 membres.

» Durant cette période, j'étais tout le temps connecté. Lorsque je ne travaillais pas, je pouvais passer douze à seize heures par jour sur le travail du groupe, dans un esprit à la fois collectif et militant. C'est un peu par hasard que j'ai invité sur notre groupe Facebook la Fédération Cgt des professionnels de la vente à devenir membre. Elle a accepté l'invitation, via Hervé Delattre, qui a avant tout été intéressé par mon statut de commercial : Vdi pour vendeur démarcheur indépendant, une forme de contrat d'auto-entrepreneuriat. C'est autour de ce statut, dénoncé par la Cgt, que notre conversation a commencé sur Facebook, avant de s'élargir progressivement à d'autres sujets comme le travail, les conditions de travail, la Fédération des professionnels de la vente et ses projets, notamment en termes de rajeunissement des adhérents. Tout, alors, est allé très vite. Alors que j'ai créé le groupe en décembre 2010, j'ai eu des contacts avec la Cgt un peu avant Noël. J'ai rencontré Hervé Delattre au début de l'année 2011 à la Bourse du travail à Paris. Je n'avais jamais imaginé me syndiquer, à la Cgt ou ailleurs. Mais j'ai, à ce moment-là, rencontré des personnes qui me comprenaient, me soutenaient, me parlaient sans agressivité et sans me juger. Ils m'ont parlé d'action, de fraternité, de possibilité d'aider les gens. En deux jours, Hervé Delattre, pour qui j'ai un immense respect, m'a fait réfléchir, et je me suis syndiqué. Si le terme est un peu galvaudé, c'est pourtant la réalité : j'ai trouvé une grande famille. Après avoir été délégué au congrès de l'Ugict, je suis aujourd'hui associé à la préparation du congrès de la Fédération des professionnels de la vente.

» Ce qui ne veut pas dire que tout est réglé. Je suis aujourd'hui à la recherche d'un emploi. Là où je suis, à la fois comme commercial et comme syndiqué, je reste totalement isolé. Mais j'ai, selon l'expression, "le bris de glace", c'est-à-dire que je sais rompre le froid au premier contact et instaurer une vraie relation de confiance. C'est un peu ce qui s'est passé avec la Cgt, à partir d'une discussion sur Facebook ! Pour moi, me syndiquer a été une manière de concrétiser l'humanisme que je cherchais depuis longtemps à porter. »

Contact :  
<tchegevara@groups.facebook.com>.

# Vice de l'amateurisme ou ve

De façon parallèle au débat sur la qualité des productions réalisées sur Internet, où certains insistent sur la médiocrité des contenus issus du monde des amateurs <sup>(1)</sup>, alors que d'autres vantent les vertus de l'intelligence collective <sup>(2)</sup>, on a d'un côté ceux qui insistent, à la lumière des révolutions arabes, sur les vertus démocratiques d'Internet pendant que d'autres auteurs insistent sur les limites de ces outils <sup>(3)</sup>, voire sur leur caractère non démocratique <sup>(4)</sup>.

Christophe AGUITON\*

**P**our Abraham Lincoln, la démocratie était « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* », une définition qui limite la souveraineté au peuple et qui définit la démocratie comme une forme de gouvernement. Une définition qui ne se suffit pas à elle-même. Il faut y ajouter :

- les droits fondamentaux tels que les précisent la Charte des droits de l'homme et du citoyen et tout le corpus juridique qui définit l'Etat de droit,
- la vivacité de la société civile, les syndicats, associations et militants qui forment ce que Pierre Rosanvallon a appelé la « *contre-démocratie* » en ce qu'elle conteste souvent les décisions prises par les institutions élues,
- et enfin l'espace public, qui permet aux différents acteurs de faire entendre leur point de vue et de partager avec le peuple, seul organe souverain, les références indispensables à l'exercice de la démocratie.

Internet participe à la transformation de ces quatre éléments. Nous nous pencherons plus précisément sur les transformations des usages de l'espace public et sur celles des formes de gouvernement ; les questions juridiques demanderaient un développement spécifique, et l'importance de l'Internet pour les militants, pour coordonner leurs actions comme pour faire connaître au reste du monde les images et revendications de leurs mouvements, va de soi : il est symptomatique à cet égard qu'une des premières mesures prises par les dictatures, en Tunisie, en Egypte ou en Syrie, ait été de couper l'accès à Internet et aux réseaux de téléphonie mobile.

## L'élargissement de l'espace public <sup>(5)</sup>

L'espace public traditionnel, tel qu'il se définit dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, est un espace dans lequel des personnes qualifiées – responsables politiques, associatifs ou syndicaux, chefs d'entreprise, intellectuels... – discutent de questions d'intérêt général sous le contrôle de professionnels, journalistes ou éditeurs, qui veillent au respect des formes de ces énoncés publics.

L'Internet permet un double élargissement de cet espace public. Le premier est l'irruption de l'amateur dans la production et la diffusion d'informations et de commentaires : le Web participatif ou Web citoyen va voir éclore une série de blogs ou de sites militants qui vont permettre de multiplier le volume des informations disponibles en pénétrant plus profondément dans les réalités locales ou en se spécialisant dans des domaines de plus en plus pointus, mais souvent sans respecter les règles établies par les profes-

sionnels qui contrôlaient traditionnellement l'espace public. Le deuxième élargissement est encore plus problématique : depuis le milieu de la dernière décennie, nos conversations ordinaires entrent dans l'espace public par la grâce des réseaux sociaux qui rendent accessible le bavardage quotidien de centaines de millions d'habitants de cette planète. Nous avons appris les règles du vivre ensemble qui nous permettent de « *voir sans regarder* » ou « *d'entendre sans écouter* » dans les espaces confinés que peuvent être les transports en commun ou les espaces de travail. Il nous faut désormais élargir cet apprentissage à cet espace en clair-obscur qu'est le Web social et comprendre que s'y mêlent en permanence les petits échanges du quotidien et des conversations d'intérêt général dont la diffusion virale peut accélérer les changements sociaux, comme nous venons de le voir lors des révolutions tunisienne et égyptienne.

## Gouverner l'Internet

« *Nous rejetons les rois, les présidents et le vote ; nous croyons au consensus et au code qui s'exécute* <sup>(6)</sup>. » Cette proclamation de David Clark est devenue une phrase fétiche des ingénieurs qui assurent au quotidien la gestion du cyberspace au sein de l'Ietf <sup>(7)</sup>, un des organes les plus importants de la gouvernance d'Internet. L'Ietf est une association de fait, à l'échelle mondiale, à laquelle participent tous ceux qui le souhaitent, gouvernements, entreprises, universités ou centres de recherche, associations ou simples individus. L'Ietf fonctionne par groupes de travail où toutes les décisions sont prises au consensus. Ce type de fonctionnement se retrouve, avec des variantes, dans de nombreux regroupements présents dans le monde numérique, de Wikipédia aux groupes de développeurs de logiciels libres, mais on le retrouve dans d'autres enceintes, celle du Giec, le groupe des scientifiques en charge de l'étude du changement climatique, ou celle des forums sociaux qui ont vu le jour à Porto Alegre, il y a dix ans, en réaction à la toute-puissance de la mondialisation néolibérale.

Ce fonctionnement et la phrase de David Clark qui le symbolise sont aux antipodes de la définition courante du gouvernement démocratique, basé sur l'élection. Il nous faut donc commencer par revisiter les différents modes de gouvernement en démocratie, en distinguant les formes de la délégation – obligatoire pour toute société dépassant une certaine taille – et les moyens de prendre une décision. Choisir ses représentants peut se faire de quatre façons, certaines d'entre

\* Chercheur en sciences sociales à France Télécom Recherche & Développement, chargé d'enseignement à l'université Marne-la-Vallée et Paris-I Sorbonne.

# rtu du collectif ?



elles pouvant se combiner: 1/ par l'élection, 2/ par le tirage au sort, qui était au cœur de la démocratie athénienne et que nous retrouvons dans le choix des jurys populaires, 3/ par la désignation – ou cooptation –, une méthode mal assumée mais qui permet d'assurer une diversité de genre, de génération ou d'origine dans les scrutins de liste et que l'on retrouve partout dans le syndicalisme où l'élection en congrès ne fait le plus souvent que confirmer le choix proposé par les instances sortantes, et cela parce que les salariés répugnent à affronter la violence de la compétition électorale dans leurs propres organisations alors qu'ils subissent une compétition féroce sur le marché du travail, 4/ par l'autodésignation ou le volontariat qui caractérise ces espaces ouverts que sont, par exemple, l'Ietf ou les forums sociaux. Prendre une décision, en démocratie, peut se faire par le vote (majoritaire ou qualifié) ou par le consensus. Deux méthodes qui sont souvent utilisées l'une et l'autre par les organes décisionnels, mais dont on voit aussi qu'elles ont des affinités plus ou moins fortes avec les différents modes de délégation: le vote est important pour les assemblées élues parce qu'il permet de construire des profils politiques et des cohérences stratégiques qui seront mobilisés pour l'élection à venir; le consensus est, lui, souvent préféré par les structures tirées au sort

**Des individus qui, loin de se limiter à la défense de leurs intérêts personnels, participent au développement de multiples espaces de discussion et de coopération dans les réseaux sociaux de l'Internet.**

(1) Andrew Keene, *Le Culte de l'amateur. Comment Internet tue notre culture.*

(2) Pierre Lévy, *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace* ou Howard Rheingold, *Foules intelligentes.*

(3) Evgeny Morozov, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom.*

(4) Voir, par exemple, les multiples prises de position d'Alain Finkelkraut.

(5) Sur cette partie, voir Dominique Cardon, *La Démocratie Internet.*

(6) David Dana Clark est un des principaux architectes d'Internet. Voir <[http://en.wikipedia.org/wiki/David\\_D.\\_Clark](http://en.wikipedia.org/wiki/David_D._Clark)>.

(7) Internet Engineering Task Force, qui assure la gestion d'Internet avec l'Icann, qui s'occupe des noms de domaine, et le W3C qui gère les spécificités du Web.

ou cooptées, et il est obligatoire pour les assemblées autodésignées, car la question de la légitimité des participants rend le vote impossible. Le consensus, qui ne signifie pas l'unanimité mais l'absence d'un veto, est peut-être la procé-

dures de décision la plus ancienne que l'humanité ait pratiquée, mais elle s'exerçait dans des communautés paysannes ou nomades aux existences semblables et qui étaient confrontées à des difficultés – sécheresse, inondations – qui touchaient tous ses membres, d'où la priorité donnée aux anciens qui pouvaient avoir connu des fléaux similaires dans le passé. Le consensus dont nous parlons ici concerne au contraire des ensembles totalement hétérogènes où cohabitent des structures de taille et de culture très différentes. Les critiques adressées au consensus ne manquent pas.

La plus courante mais

la moins convaincante porte sur l'inefficacité ou les risques de blocage d'un tel mécanisme: dans le monde numérique, les réussites sont au contraire flagrantes, de Wikipédia à l'Internet lui-même, parce que les acteurs ont trouvé des procédures innovantes – en décentralisant au maximum les lieux de la négociation et de la décision –, et les échecs, comme les négociations internationales sur le climat, tiennent avant tout aux divergences d'intérêts entre les acteurs, sans que l'on puisse imaginer quel autre mécanisme permettrait de les dépasser. Plus sérieuses sont les critiques portant sur l'opacité du consensus et sur l'importance des rapports de force: le droit de veto n'ayant, en pratique, pas le même poids pour tous, le consensus peut s'imposer dès qu'un accord entre les « grands » a été trouvé.

L'élargissement des usages de l'espace public ou les modifications dans les procédures de délégation ou de décision qu'Internet favorise ne sont pas sans poser problème, comme on le constate. Dans le même temps, ces transformations s'inscrivent dans un mouvement plus général d'augmentation des marges de manœuvre d'individus qui, loin de se limiter à la défense de leurs intérêts personnels, participent au développement de multiples espaces de discussion et de coopération dans les réseaux sociaux de l'Internet et les sites du Web 2.0.



# Blogs : syndicalement vôtres

## PARTICIPANTS :

**MICHÈLE PEDINIELLI,**  
CONCEPTRICE WEB CHEZ  
SDC CONSEIL ET ÉDITION,  
ELLE EST INTERVENUE  
DANS LA REFONTE DU SITE  
DE LA CGT, A PARTICIPÉ  
À LA CRÉATION DE SITES  
FÉDÉRAUX ET À LA CRÉATION  
D'ESPACES COLLABORATIFS  
DE DIFFÉRENTS SECTEURS  
CONFÉDÉRAUX

**FRANÇOIS KLEIN,**  
SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL  
À LA QUALITÉ DE VIE  
SYNDICALE DU SYNDICAT  
FAPT-CGT DE SEINE-ET-MARNE  
ET ANIMATEUR DU BLOG  
"CGT FAPT 77"  
<WWW.CGTFAPT77.FR/WP/>

**ALBERT PAPADACCI,**  
ÉLU CHSCT CHEZ MEDICA  
FRANCE, COANIMATEUR DE  
L'UL DU PLESSIS-CLAMART  
(92) ET FONDATEUR DU BLOG  
"LE FRUIT DES AMANDIERS"  
<WWW.LE-FRUIT-DES-AMANDIERS.COM/ALBUM-1254668.HTML>

**MARTINE HASSOUN,**  
"OPTIONS"

**Animés par des syndiqués, des collectifs ou des syndicats, les blogs Cgt seraient aujourd'hui au nombre de huit cents. Pourquoi se sont-ils montés? Quels peuvent en être les usages? Qu'apportent les réseaux sociaux à l'activité syndicale classique? Expériences et témoignages.**

– **Options:** Pourriez-vous présenter vos blogs en quelques mots?

– **François Klein:** Le site « Cgt Fapt 77 » est un panaché entre un site et un blog ; un outil à double dimension qui offre à la fois un lieu informatif vivant et remis à jour régulièrement et un autre, plus statistique, où sont mis à disposition des données de référence sur des campagnes ou des initiatives en cours. Cette double entrée que nous avons choisie nous permet de répondre aux besoins d'information qui se font jour auprès de toutes les couches de salariés. Qu'ils soient syndiqués ou ne le soient pas, en contact avec leurs collègues ou nomades, ils peuvent trouver des informations sur l'actualité de l'entreprise, sur les négociations en cours ou sur les luttes qui se mènent, par exemple.

– **Albert Papadacci:** « Le Fruit des amandiers » reprend cette même dualité de l'information. On y trouve des données de référence sur Medica France et des éléments de droit sur notre convention collective ou sur le Code du travail. On peut y puiser aussi des éléments d'information sur les luttes et les mobilisations qui se déroulent dans l'entreprise et au-dehors. Ce site est né il y a trois ans, après une lutte de vingt-sept jours dans une maison de retraite de Medica France. Une lutte importante qui avait suscité des mouvements de solidarité mais dont il est vite apparu qu'elle n'avait pas provoqué l'écho dans la presse que l'on aurait pu espérer. De là, nous avons décidé de créer notre propre outil d'information : un blog qui tienne au courant tous les personnels, qu'ils soient syndiqués ou ne le soient pas. « Le fruit des amandiers » est un site de syndiqués et non d'un syndicat, puisque nous ne sommes pas constitués comme tel. Nous sommes trois à nous en occuper. Un travail qui nous prend beaucoup de temps mais qui nous apporte beaucoup.

– **Options:** Savez-vous combien de personnes fréquentent vos blogs ?

– **Albert Papadacci:** Une centaine de personnes par jour. Ce peut être des membres de la direction du groupe qui viennent s'y renseigner, mais aussi des salariés qui viennent aux nouvelles pour savoir ce que l'on dit des dernières négociations, pour chercher des informations sur les droits et garanties collectives dont ils relèvent. Ce ne sont pas forcément des syndiqué(e)s.

– **François Klein:** Nous avons, en temps normal, en moyenne, un nombre moyen de visiteurs allant de quatre-vingts à cent personnes par jour. Cet automne, pendant le mouvement sur les retraites, la fréquentation a été quasiment quatre fois plus importante.

– **Options:** Quelle différence faites-vous entre un blog et un site ?

– **Michèle Pedinielli:** Sur un site, l'information est « maîtrisée » ; sur les blogs, il faut accepter qu'elle soit débattue : c'est là la différence essentielle. Par définition, un blog est ouvert aux commentaires. Ça ne veut pas dire que l'on doit tout y admettre. Ça signifie que l'on peut y débattre. Cette particularité, bien sûr, a ses contraintes. Pour qu'un blog fonctionne, il faut l'animer, le mettre à jour quotidiennement, suivre ce qui s'y passe, animer les discussions et savoir les conclure.

– **Albert Papadacci:** Autrement dit, un site est une vitrine que l'on regarde. Un blog est un endroit où l'on entre et où l'on peut s'arrêter, s'installer et discuter. C'est un lieu vivant qui implique d'être réactif et de ne jamais passer à côté d'une information importante qui peut intéresser les visiteurs. C'est un lieu où des contacts peuvent se nouer, où les animateurs

« LE FRUIT DES AMANDIERS » EST UN SITE DE SYNDIQUÉS ET NON D'UN SYNDICAT, PUISQUE NOUS NE SOMMES PAS CONSTITUÉS COMME TEL. NOUS SOMMES TROIS À NOUS EN OCCUPER. UN TRAVAIL QUI NOUS PREND BEAUCOUP DE TEMPS MAIS QUI NOUS APPORTE BEAUCOUP.



LES BLOGS DOIVENT SE CONCEVOIR COMME DES PORTES D'ENTRÉE À LA CGT. COMME DES LIEUX QUI PERMETTENT DE DÉCOUVRIR AUTREMENT CE QUE NOUS DISONS, DE DISPOSER D'INFORMATIONS QUE L'ON NE RECHERCHAIT PAS FORCÉMENT. PAR LA RÉACTIVITÉ QUE CE TYPE D'OUTIL PROPOSE, ILS CONSTITUENT UN ÉLÉMENT DES CAMPAGNES DE SYNDICALISATION...

qui en ont la charge doivent être attentifs aux demandes qui peuvent être faites. Chaque fois que l'on nous poste une demande de contact, nous y répondons systématiquement dans la journée. C'est un devoir que nous nous sommes fixé. Un blog est un lieu convivial. Si l'on en respecte la fonction, il est un formidable outil pour développer le syndicalisme de proximité que nous appelons de nos vœux.

– **Michèle Pedinielli** : L'information sur un blog est une sorte de bouteille à la mer qui navigue de proche en proche, se diffusant par capillarité (notamment lorsqu'elle est reprise sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter), bien au-delà du strict cadre des « amis ». En sociologie, on parle de « *liens forts* » – les amis et la famille – et de « *liens faibles* » – les connaissances, les amis d'amis, ceux avec qui l'on a pu discuter une fois seulement. Les blogs, Facebook et les réseaux sociaux mobilisent ces « *liens faibles* » : toutes les personnes que le cercle syndical classique ne touche pas. Ils jettent des ponts entre des groupes qui auraient pu ne jamais se fréquenter.

– **François Klein** : Les blogs doivent se concevoir comme des portes d'entrée à la Cgt. Comme des lieux qui permettent de découvrir autrement ce que nous disons, de disposer d'informations que l'on ne recherchait pas forcément. Par la réactivité que ce type d'outil propose, ils constituent un élément des campagnes de syndicalisation... Contrairement à ce que nous pensons trop souvent, ce n'est pas un outil qui isole. Bien au contraire, c'est un outil qui assure une relation de proximité, qui rapproche les salariés du syndicalisme : les salariés isolés tout particulièrement, comme les commerciaux, avec qui il peut

être difficile d'entrer en contact, ou les cadres qui peuvent vouloir trouver des informations syndicales en dehors de leur lieu de travail. Les retraités enfin qui, comme tous les autres, ont besoin d'information pour comprendre et se défendre.

– **Albert Papadacci** : Avant de venir, avec les copains qui animent le blog avec moi, nous avons fait un petit calcul : en deux ans et demi, grâce au blog, nous avons gagné onze établissements Medica France. Il y a deux ans et demi, ces onze établissements n'avaient ni délégué du personnel, ni syndiqué. Aujourd'hui, on a au moins onze syndiqués et huit délégués du personnel.

– **Options** : Il s'agit donc là d'un outil de déploiement ?

– **Michèle Pedinielli** : A condition de respecter ce qui en fait la spécificité. Un blog, en effet, ne marche bien que quand il permet une relation quasi personnelle entre son ou ses animateurs et les visiteurs ; quand il est identifié et que s'instaure une relation de confiance permettant une écoute particulière à l'information qui arrive. Un blog ne peut être institutionnel. Il est le vecteur de communication d'un salarié ou d'un collectif de salariés qui s'adressent à d'autres salariés qui leur sont proches pour aborder des sujets qui, tous, les rassemblent. Les commentaires qui sont postés sur les blogs sont une illustration de cette relation de proximité qui peut s'installer : celui qui écrit répond à celui qui lui parle. Il ne s'agit pas d'une relation anonyme. On est dans l'échange, non dans une communication descendante, institutionnelle. Chaque média, je crois, a son rôle. Le site fédéral de la Cgt n'a pas forcément vocation à être un lieu de

## TABLE RONDE

Blogs :  
syndicalement vôtres

“ AVEC LES BLOGS, LE SYNDICAT DEVIENT LUI-MÊME PRODUCTEUR D'INFORMATION. LORS DE LA MOBILISATION EN 1999, À SEATTLE, CONTRE LA POLITIQUE DE L'OMC, LES MANIFESTANTS AFFICHAIENT UN SLOGAN : « NE DÉTESTEZ PAS LES MÉDIAS, DEVENEZ-LES. »



Albert Papadacci.

... proximité et d'échanges, il est plutôt une base documentaire de l'information syndicale. En revanche, il est essentiel que transparaissent sur un blog lancé par une section d'entreprise les relations qu'entretient un délégué avec les salariés. C'est de cette manière que le syndicalisme peut trouver une autre manière de convaincre.

– **François Klein** : Les blogs répondent autrement à cette question qui nous est souvent posée sur les lieux de travail : « *Que faites-vous, vous, la Cgt ?* » Ils donnent la parole aux salariés, ils les engagent dans des débats dans lesquels ils craignent parfois d'intervenir. Les réseaux sociaux ne feront pas disparaître l'activité syndicale classique, de terrain et de contact. Je constate néanmoins, tout d'abord, que l'on reçoit aujourd'hui des adhésions directes au syndicat départemental, chose qui n'existait pas avant ; ensuite, que la diffusion d'information sur le site assoit notre crédibilité. Beaucoup de salariés qui ne veulent pas nous croire, voire même nous écouter lorsque l'on intervient dans les établissements, changent d'attitude lorsqu'ils peuvent lire sur nos sites des articles qui confirment ce que l'on dit.

– **Albert Papadacci** : Ils nous permettent aussi de jouer notre rôle plus largement. Lorsque, faute de nouvelles fraîches, nous ne pouvons alimenter le blog en informations nouvelles, nous revenons systématiquement sur des données concrètes et pratiques dont les salariés peuvent avoir besoin, comme les droits et garanties collectives dans notre secteur d'activité, comme des modèles de lettres qui peuvent aider des personnes isolées dans une maison de retraite perdue au fin fond de la France à demander une formation syndicale, un congé formation ou toute autre chose à laquelle elles peuvent prétendre. Les réseaux sociaux ou les blogs ne supplanteront jamais l'approche syndicale de terrain. Ils assurent simplement de nouveaux vecteurs d'information dans lesquels certains peuvent se retrouver, d'autres pas. Ils garantissent au mouvement syndical une voix dont on aurait vraiment tort de se passer.

– **Options** : Les réseaux sociaux ne sont-ils pas finalement un outil qui permet au mouvement syndical de reprendre la main dans la diffusion de l'information ?

– **François Klein** : Tout à fait. Nous nous sommes aperçus que, en diffusant des éléments relatifs aux luttes locales sur notre blog, nous intéressions fortement les journalistes locaux qui, désormais, nous



Michèle Pedinielli.

appellent pour obtenir des compléments d'information ou nous demander des photos pour couvrir un événement. D'une certaine façon, notre site nous aide à nous rendre plus visibles, plus crédibles auprès de la presse locale.

– **Albert Papadacci** : Il suffit de constater la vigilance dont fait preuve notre direction quant aux informations que nous diffusons sur notre site pour comprendre à quel point la communication est devenue un enjeu. Ce que les employeurs craignent aujourd'hui plus que tout, c'est que les actionnaires puissent connaître l'état des relations sociales dans l'entreprise. Pourquoi nous priverions-nous de diffuser des informations sur l'état du dialogue social ? Les salariés doivent savoir où ils travaillent et où en sont les négociations. Si la Bourse s'y intéresse aussi, nous n'allons pas nous en plaindre !

– **Michèle Pedinielli** : Ce qui vient d'être dit confirme que le blog est devenu une source d'information alternative quasi naturelle. Un média qui offre un double avantage : celui d'offrir une perspective historique à des événements et d'aider les observateurs à puiser dans d'autres sources d'information en donnant des éléments de contexte et en offrant des mises en perspective. Avec les blogs, le syndicat devient lui-même producteur d'information. Lors de la mobilisation, en 1999 à Seattle, contre la politique de l'Omc, les manifestants affichaient un slogan : « *Ne détestez pas les médias, devenez-les.* » C'est à cette époque que sont apparus les premiers médias alternatifs comme Indymedia. Aujourd'hui, ils se développent et se diffusent partout, jusque dans le mouvement syndical. Et c'est en soi une véritable révolution.

– **Options** : Le syndicalisme semble tout de même assez prudent sur ce terrain... Comment l'expliquer ?

PUISQUE LA CGT  
A VOCATION  
À S'ADRESSER  
À TOUT LE MONDE,  
IL NOUS FAUT  
INVESTIR CE MOYEN  
DE COMMUNICATION  
QU'EST LA TOILE  
POUR DIFFUSER  
DE L'INFORMATION  
LÀ OÙ DES GENS  
DE TOUT ÂGE  
ET DE TOUT HORIZON  
SE RASSEMBLENT  
À TOUTES LES HEURES  
DU JOUR ET  
DE LA NUIT.

– **Michèle Pedinielli** : La frilosité du mouvement syndical à l'égard de ce type d'outil s'explique avant tout par une culture fortement marquée par un certain centralisme. Ce n'est pas toujours facile d'accepter de laisser les syndiqués de base s'exprimer. Il me semble pourtant essentiel que, à côté des sites confédéraux, des sites des fédérations, existent des outils qui permettent aux salariés de diffuser de l'information qui concerne leurs entreprises. Ce qui ne veut pas dire que l'on a affaire à des médias sans contrôle. Comme tout autre, le blog a besoin de s'appuyer sur une stratégie de communication. Il doit avoir une ligne éditoriale et un cahier des charges. Ses concepteurs doivent pouvoir dire à qui ils veulent s'adresser, sur quels sujets ils veulent s'exprimer et ce qu'ils espèrent retirer de leur site. Monter un site ou un blog est exigeant. Ça ne se fait pas en un jour. L'objectif ne peut pas être seulement de mobiliser. Les réseaux sociaux y concourent, mais ils ne suffisent pas. Ceux qui organisent des manifestations via Facebook le savent : sur cent membres d'un groupe créé en vue d'une mobilisation, un seul sortira effectivement dans la rue.

– **Albert Papadacci** : L'usage des réseaux sociaux n'est pas une recette miracle : on est d'accord. Mais, une fois encore, on ne peut pas laisser à d'autres la diffusion de l'information. Occuper le terrain, c'est tout à la fois descendre dans la rue, occuper le terrain politique, le terrain syndical et celui de la diffusion de l'information.

– **François Klein** : La Cgt a pour préoccupation permanente de conjuguer « vécu » et « enjeu ». Si l'on veut faire partager nos idées, il faut partir de ce que vivent les gens pour les amener à aller là où on veut les amener. On l'a dit plusieurs fois : les blogs ont ceci d'intéressant qu'ils leur parlent, qu'ils parlent de leurs problèmes, qu'ils leur permettent de s'identifier à un discours qui parfois peut sembler éthéré. Si je devais résumer en un mot et un seul ce que permettent les blogs, je dirais que, fondamentalement, ils répondent à la démarche de la Cgt ; aussi bien en ce qui concerne les adhésions, les luttes, la défense des acquis ou les besoins d'organisation et de formation syndicale. Cela étant dit, il est clair que les réseaux ne pourront jamais remplacer le temps de la réflexion.

– **Options** : Comment voyez-vous l'avenir ? Le mouvement syndical va-t-il investir la toile, inventer un usage spécifique des réseaux sociaux ?

– **Michèle Pedinielli** : Pour l'instant, Facebook, Twitter ou les blogs restent d'usage embryonnaire au niveau syndical en France. On n'en est qu'au début. Mais c'est un enjeu, il faut utiliser les outils numériques pour construire l'information syndicale : des sites confédéraux et fédé-



François Klein.

raux de référence, des blogs où l'on échange (le lecteur peut débattre mais aussi faire remonter de l'information via les commentaires) et des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) où l'on démultiplie la diffusion de l'information. Cela étant, aussi indispensables soient ces outils, ils ont une fonction qui ne remplacera jamais les modes plus classiques d'organisation.

– **Albert Papadacci** : Tout à fait. Mais on ne peut laisser à d'autres le rôle d'informer. Aujourd'hui, l'entreprise a des moyens bien supérieurs aux nôtres. Mon propos n'est pas de dire que les réseaux sociaux résoudre tous les problèmes. Il est simplement de souligner tout ce qu'ils peuvent nous apporter. Les blogs Cgt, et ils sont nombreux, sont tous faits par des gens responsables. Derrière chacun des sites existants, des équipes réfléchissent, élaborent et prennent des décisions en commun. L'expérience est encore embryonnaire. Mais j'ai confiance dans ce que les salariés, les syndiqués et les syndicats peuvent en faire.

– **François Klein** : La blogosphère est dans la vie. Les sites et les réseaux sociaux sont dans la vie. Le syndicalisme et la Cgt qui le sont aussi doivent donc s'emparer de ce qui existe. C'est cette démarche qui nous a poussés à créer l'outil qui est le nôtre et à le populariser en grand. Nous allons continuer. Tout récemment, on a commandé à l'espace « communication » confédéral des chasubles avec l'adresse de notre site pour que, chaque fois que l'on est en manifestation, on se fasse connaître autrement ; que l'on donne aux gens les moyens de nous contacter. Puisque la Cgt a vocation à s'adresser à tout le monde, il nous faut investir ce moyen de communication qu'est la Toile pour diffuser de l'information là où des gens de tout âge et de tout horizon se rassemblent à toutes les heures du jour et de la nuit. ◀